

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Romain de SAINT-AME

La vraie notion de l'Apologétique

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1908, tome 10, p. 132-139

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

La vraie notion de l'Apologétique

I

Notre imagination aimait en son jeune âge à se représenter les grandioses fortifications des cités antiques. Ces remparts élevés, couronnés de créneaux, flanqués de tours, percés çà et là de portes fermées, à la moindre alerte, par des battants massifs, étaient difficilement abordables à l'ennemi et quasiment imprenables. C'est le symbole du rôle de l'apologétique dans l'Eglise.

L'Eglise, c'est la Cité Sainte, la Jérusalem nouvelle dominée par son sanctuaire, sanctifiée par sa foi, cette foi vivante qui fait de la société chrétienne le tabernacle de Dieu. Cette nouvelle Jérusalem est, à l'instar de l'ancienne, ceinte, fortifiée d'un triple cercle de

murailles. (*) Ces trois rangées d'importantes murailles offrent l'aspect d'une inaccessible place forte et figurent à merveille l'Eglise militante du Christ défendue par le rempart d'une apologétique qui est à l'heure actuelle non pas simplement *théologique*, mais de plus *philosophique* et *scientifique*. Je reviendrai plus tard sur ce sujet. Aujourd'hui passons outre.

Après ce que l'on vient de lire, il semble que l'apologétique peut et doit être définie dans son sens le plus étendu : la force résistante de l'Eglise défendant son honneur, sa doctrine, sa législation, son culte, sa discipline, par la parole, par ses écrits, par l'éclat édifiant de ses vertus, contre les préjugés, l'erreur et les calomnies de tout genre. — Si cette définition pêche pour être trop diffuse, elle a du moins l'avantage d'être, à notre avis, nette et complète.

Dans le cours de vos lectures, bien des définitions diverses du sujet qui nous occupe tomberont sous vos yeux. Arrêtez-vous-y et réfléchissez. Vous constaterez sans peine que toutes ont le tort très grave de considérer leur objet sous un point de vue trop restreint. En voici quelques spécimens.

Tel dictionnaire en vogue définira l'apologétique : « Partie de la théologie qui a pour but de défendre la religion contre les attaques. » (*Nouveau Larousse illustré*). Contre quoi la défendra-t-on si ce n'est *contre les attaques* ? Mais quelles attaques ? Attaques contre son histoire ? contre ses lois ? contre son gouvernement, son honneur ? Si je défends son histoire, je fais œuvre d'historien ; si je défends ses lois, son gouvernement, je fais œuvre de canoniste, de juris-consulte,

(*) La ville de Jérusalem était au temps de Notre-Seigneur environnée, défendue par une triple enceinte de fortes murailles. C'est l'opinion de M. Guérin, l'archéologue palestinien si connu pour ses ouvrages remarquables sur la Terre-Sainte.

de politique, plutôt que de théologien. Qui ne voit que la précédente définition exclut l'apologétique scientifique, historique, critique ? Sans doute, ces grands et importants traités *De vera religione*, *De Ecclesia*, resteront toujours le fondement et le corps principal de l'édifice apologétique. Mais il y a, en outre, les accessoires devenus souvent presque aussi nécessaires que le principal ; il y a les dépendances. Tout cela assurément a pour but de soutenir, en définitive, la divinité de l'Eglise et la vérité de sa doctrine, mais, en soi, ce n'est pas de la théologie, ni une « partie de la théologie » : ce ne sont là que des servantes de la théologie.

II

En ce temps de fausse philosophie, de science frelatée, de travaux historiques dont *la conspiration* est flagrante *contre la vérité*, l'on ne peut plus borner l'apologétique aux robustes démonstrations de l'authenticité de la Révélation chrétienne et de l'autorité divine de l'Eglise catholique. Tout est contredit, tout est obscurci, tout est battu en brèche, jusqu'aux principes les plus indiscutables du sens commun. Il m'est arrivé d'entendre contester le principe de causalité, de ne le voir accepté qu'avec réserve et suspicion. La raison d'un grand nombre semble avoir éteint sa lampe et perdu son équilibre : elle est infirme, malade à l'excès et paraît mériter le portrait hideux d'Israël qu'a tracé le prophète : *A planta pedis usque ad verticem non est in eo sanitas* : « rien n'est sain en elle de la tête aux pieds. » La première tâche de l'apologiste, dans ces cas trop peu rares aujourd'hui, est de rallumer d'abord le flambeau de la raison et de la remettre en équilibre.

Dans un grand ouvrage, sans nom d'auteur, à l'usage des Frères des Ecoles chrétiennes, je lis cette autre

définition : « L'apologétique est la science qui a pour objet la démonstration de la foi catholique. » Définition fautive, définition incomplète. Définition fautive, parce que toute démonstration de la foi n'est pas nécessairement apologétique. Définition incomplète, parce que la foi n'est pas la seule partie de notre patrimoine divin qu'il faille défendre. De plus ce n'est pas toujours la foi, la vérité révélée, qui est le point de mire des attaques ennemies, comme chacun le sait. Nous sommes assaillis, inondés présentement par une foule, par une formidable cohue d'objections venant pour ainsi dire de tous les points de l'horizon, et qui s'en prennent non seulement à notre foi, mais encore à notre législation ecclésiastique, à notre discipline, à notre culte, à notre clergé, à notre épiscopat, au souverain pontificat lui-même, qui dénigrent les ordres religieux, la vie monastique, nient la légitimité du mariage indissoluble, que sais-je encore ? Notre apologétique laissera-t-elle tout dénigrer, tout ridiculiser, tout calomnier pour se contenter de démontrer la sainteté de la foi ? On accusait les premiers chrétiens de dévorer les chairs d'un enfant dans leurs assemblées nocturnes, dans leurs mystères sacrés. Les apologistes repoussaient cette atroce calomnie avec indignation et défendaient leur innocence avec une admirable énergie. L'apologétique contemporaine devra de même laver les chrétiens du temps présent de toutes les insanités que l'on débite sur leur compte. Voilà pourquoi nous ne pouvons plus nous contenter de la définir « une partie de la théologie » « une défense de la foi », car elle déborde bien au-delà des rives de la théologie ; sa sollicitude comprend un champ bien plus vaste que celui de la foi. Elle a mission, aux heures difficiles où nous vivons, de tout réhabiliter, de tout défendre, de tout sauvegarder, parce que tout est vilipendé, tout est travesti, tout est attaqué.

III

On voit par là si c'est à bon droit que nous avons mentionné dans notre définition, « son honneur, sa législation, son culte, sa discipline, » comme autant de trésors qu'il incombe à l'apologétique moderne de défendre. Nous avons ajouté, « par sa parole, par ses écrits, par l'éclat édifiant de ses vertus, » pour indiquer les moyens par lesquels l'Eglise établit sa défense.

On s'étonnera peut-être de voir que nous comprenons dans l'œuvre apologétique *l'éclat*, le spectacle *édifiant des vertus*. Car, l'apologétique n'est-elle pas plutôt une science ? une science militante avec la seule arme de la parole écrite ou parlée ? Non, les Apôtres et les anciens Docteurs ne l'entendaient pas de la sorte.

Ils entendaient par apologétique tout langage contribuant à donner une haute idée du christianisme et à en démontrer la vérité. Et, pour eux, le langage des œuvres saintes, d'une vie sans tache, le parfum céleste qui s'en dégage, parlait mieux en faveur de la foi et de l'Evangile que leurs éloquentes homélies et leurs doc-tes écrits. Ainsi l'Apôtre des Gentils veut chez ses disciples une conduite irréprochable aux yeux des païens, afin de ne donner aucune prise à la calomnie et aux malédictions. Ainsi s. Jean Chrysostome jetait au visage des chrétiens efféminés d'Antioche le terrible reproche d'être par leur vie voluptueuse et mondaine le plus grand obstacle à la conversion des derniers restes du paganisme. Il leur disait, par exemple : « Que chacun d'entre vous, riches, prenne mille pauvres à sa charge : il n'y aura plus de pauvres, et — à ce spectacle — les païens se convertiront ». Qui ne comprend qu'une vie chrétienne intense serait par son édification la meilleure des apologétiques ? Ah ! si les témoins de notre vie pouvaient dire de nous : Voyez comme ils

s'aiment ! Voyez comme ils se soutiennent ! Voyez comme ils sont assidus à la prière et aux exercices de leur Culte ! Voyez comme ils prennent soin de leurs pauvres ! Voyez comme ils sont sobres et chastes, sincères et désintéressés ! » Mais hélas ! les vertus des croyants soutiennent souvent bien peu les vérités qu'ils croient ! C'est ce qui rend la parole et la plume de l'apologiste si inefficaces et si faibles.

Voici à ce sujet un trait frappant tiré de la Vie de Garcia Moreno. Le jeune Garcia étudiait à Paris. Il avait négligé depuis quelque temps ses pratiques religieuses. Certain jour qu'il discutait religion avec un de ses amis et défendait le catholicisme avec un zèle de feu, son argumentation puissante poussa l'adversaire à bout et le mit littéralement au pied du mur. Celui-ci ne voulant point rendre les armes et avouer sa défaite, opposa une fin de non-recevoir prétextant que ces arguments demeuraient sans portée vu que lui-même ne pratiquait pas la religion qu'il préconisait, et ne se confessait pas. Le bouillant équatorien bondit sous l'aiguillon et dit : tu te trompes, car sans retard je vais à confesse. — Il tint parole et soutint sa thèse, désormais, par ses actes.

Corollaires. 1° L'on ne doit pas confondre l'apologétique avec la controverse et la polémique. Elles rentrent toutes trois dans le même genre, elles s'entremêlent fréquemment. Toutefois des nuances assez tranchées les distinguent et les spécifient.

L'apologétique est d'un caractère plus élevé, plus serein. Elle ne s'en prend pas nécessairement à tel ou tel adversaire déterminé, elle n'attaque pas toujours de front telle ou telle doctrine erronée. Elle est, nous l'avons dit, un rempart qui fortifie doctrinalement la Cité de Dieu. Or les remparts ne supposent pas

toujours un siège présent ou imminent, ils le préviennent, ils le considèrent comme probable ou possible. Puis, ces remparts ont encore pour but d'inspirer courage et confiance avec le sentiment de la sécurité au peuple renfermé dans leur enceinte, de décourager à l'avance, par l'imposant spectacle de leur force, ceux qui voudraient tenter un coup de main ou en entreprendre le siège. Il en est tout ainsi de l'apologétique.

La controverse ressemble plutôt à ces combats de guérillas où l'on défend pied à pied ses positions, où l'on se jette sur l'ennemi, où l'on fait feu sur lui à bout portant et où on le poursuit à outrance et le force de se rendre.

La polémique est plutôt un duel entre soldats parfois d'un même camp, duel terrible, duel sans fin, duel avec le fer acéré de la plume, le plus souvent pour une opinion, pour une doctrine non encore définie, pour une vétille.

Ainsi Louis Veuillot fut un redoutable polémiste, Bossuet un controversiste puissant, Lacordaire un admirable apologiste.

2° Il faut noter encore que l'Eglise n'a pas que la seule apologétique pour se défendre. Elle a bien d'autres armes dans son arsenal pour la protection de sa foi et la défense de la vérité. Elle se sert de divers moyens de répression très efficaces : elle menace des peines spirituelles les plus sévères, elle lance les foudres de l'excommunication aux fauteurs d'hérésie, aux perversificateurs des âmes, elle censure leurs écrits, en interdit la lecture aux fidèles ; elle interdit la participation aux cultes dissidents ; elle promulgue des lois de préservation, elle édicte des préceptes sages : elle prêche les croisades, établit l'Inquisition, publie l'*Index* des livres prohibés : toutes choses qui tiennent les turbulents en respect,

inspirent la prudence et mettent les esprits à l'abri de l'erreur et les cœurs à l'abri de la corruption, toutes choses n'ayant que peu ou point de rapport avec l'apologétique qui est une défense purement pacifique et doctrinale de la religion.

ROMAIN DE ST-AMÉ.